

## Leader + : fiche action 2/1

### INTITULE : APPUI TECHNIQUE ET EVALUATION PERMANENTE DE LA QUALITE TERRITORIALE

*Objectif et rapport à la stratégie de développement :*

L'accompagnement des réseaux est assuré par des actions conduites par les chambres consulaires dans un souci de transversalité technique avec les sites du Pays Cathare et les territoires associés à cette animation technique pour une meilleure globalisation des actions.

Un appui extérieur de compétences en évaluation permettra à ce groupe technique de renforcer ses outils d'animation et de vérifier sans cesse les effets qualitatifs et quantitatifs de l'accompagnement réalisé auprès des réseaux.

Cette évaluation permanente sera réalisée par un observatoire à créer. Ses résultats seront utilisés aussi bien pour l'accompagnement des réseaux dans leur organisation de production, de promotion-communication qu'en aval pour la commercialisation des produits et la bonne connaissance des attentes des clientèles.

#### **Les objectifs opérationnels :**

- Formations transversales et intersectorielles
- Coordination des actions de l'information et de la communication au sein du groupe technique de suivi
- Création d'outils pédagogiques collectifs utilisés par tous les membres du groupe technique, pour un message unique et une plus grande efficacité dans l'animation des réseaux
- Enquêtes régulières auprès des consommateurs potentiels, Audois ou visiteurs, mais aussi auprès des professionnels engagés dans la démarche de qualité territoriale
- Restitution des résultats en terme d'analyse marketing mais aussi en terme d'appui technique à la production et aux réseaux, par le biais du groupe technique qui réintroduira ces données dans l'accompagnement quotidien et dans les choix stratégiques à opérer (nouveaux produits, communication, choix des nouvelles cibles et des messages à diffuser).

#### **Types d'opérations éligibles (à titre indicatif)**

*Description (modalités d'intervention, investissements et opérations éligibles) :*

- **Réalisation de chartes**
  - Elaboration de chartes de qualité pour les nouvelles filières et ajustement des cahiers des charges déjà existants.
- **Actions et outils de promotion, de communication et d'information :**
  - Réalisation d'outils pédagogiques
- **Suivi, contrôle, évaluation**
  - Mise en place de systèmes de contrôles, de suivi et d'évaluation pour les attributaires de la marque "Pays Cathare"
  - Aide au démarrage de nouveaux réseaux
- **Formations**
  - Formations "Qualité Pays Cathare" en direction des attributaires et des candidats à la marque pour répondre aux trois engagements génériques des chartes de qualité : l'engagement qualité du professionnel, l'implication dans un réseau et l'implication dans son territoire.
- **Création d'un observatoire.**

#### **Dépenses éligibles :**

##### **Dépenses de fonctionnement éligibles**

- Frais d'études, de diagnostic, de conseil
- Frais de prestation, d'intervention ou d'ingénierie (formation, animation, communication...)
- Frais de promotion, de conception et d'édition de documents (formation, communication, promotion, chartes...)
- Frais de structure de l'opérateur pour le montage et le suivi de l'opération (pourront être pris en compte les salaires, les frais de déplacements ...correspondants à l'opération aidée sur fourniture de justificatifs détaillés)

##### **Dépenses d'investissement éligibles**

- Ntic, supports d'animation, de communication ou de promotion...
- Seuls les petits investissements matériel ou mobilier seront pris en compte (plafond du CTO éligible 30 000 €).

#### **Modalités d'intervention :**

Pour le soutien à la mise en place et à l'accompagnement d'une structure, une dégressivité sera appliquée (100 %, 80 %, 60%, 40 %) au maximum sur les quatre premières années.

<b>Bénéficiaires :</b>			
	Evaluation du nombre :	21	
	Types (préciser statuts) :	Privés, associations, Chambres consulaires, collectivités	
Coordonnées du service ou de la structure chargé de la mise en œuvre de la mesure : Groupe d'Action Locale			
<b>Indications sur le montage financier :</b>			
Estimations retenues (coût unitaire X nb opérations) : en Euros	Nouvelles chartes de qualité : 10 000 x 6 Supports pédagogiques et communication : 20 000 x 3 suivi / contrôles / évaluation : 70 000 x 6 Formations : 90 000 x 5 Observatoire : 50 000		
Taux d'intervention :	27 %		
Régimes d'aides concernant cette mesure :	FRAC, régime cadre tourisme, ATOUT, ACE, FDPMI, Aides à l'investissement, Actions collectives, Régime cadre environnement, ORAC, FISAC, RGT de-minimis, encadrement des aides à la formation, EDDF.		
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	
de réalisation	Nombre de journées de formation / an	80	
de résultats	Nombre de professionnels formés / an	400	
<b>Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :</b>			
Durabilité : les professionnels qui s'engagent dans une démarche de qualité contribuent à la pérennisation de leur activité			
Transférabilité : la méthodologie employée peut servir d'exemple pour des territoires qui souhaiteraient s'engager dans une démarche de qualité			
<b>Plan de financement</b>			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
1 040 000 €	280 800 €	551 200 €	208 000 €